

Conditions de l'avantage **Bonus Booster Matmut/AMF Assurances** Gamme « Auto 4D »

1. Descriptif de l'avantage

Le Bonus Booster **Matmut/AMF Assurances** permet une **progression automatique du bonus plus rapide** que celle normalement prévue à l'Annexe* à l'article A. 121-1 du Code des Assurances (Clause de réduction ou de majoration - bonus/malus), et ce, jusqu'à 36 % de bonus (coefficient de réduction de 0,64) à l'échéance annuelle du contrat.

2. Souscripteur/bénéficiaire et conditions de l'avantage

Pour pouvoir bénéficier du Bonus Booster **Matmut/AMF Assurances**, le souscripteur doit remplir les conditions suivantes :

- être une personne physique,
- être titulaire d'un contrat d'assurance Multirisques « Auto 4D » auprès du **Groupe Matmut** garantissant l'un des véhicules suivants au sens de l'article R. 311-1 du Code de la Route :
 - voiture particulière hors camping-car,
 - camionnette,
- avoir opté pour un usage* Actif, Actif « éco-mobilité », Privé ou Retraité,
- pouvoir normalement prétendre, à la souscription ou à l'échéance annuelle du contrat, conformément à l'Annexe* à l'article A. 121-1 du Code des Assurances (Clause de réduction ou de majoration - bonus/malus), à un **coefficient de réduction strictement égal à 0,85, 0,80, 0,76, 0,72 ou 0,68**,
- n'avoir occasionné, lui-même ou l'un quelconque des conducteurs désignés au contrat, aucun sinistre engageant leur responsabilité totale ou partielle au cours de la période précédant l'échéance annuelle du contrat et devant majorer, conformément à l'Annexe* à l'article A. 121-1 du Code des Assurances (Clause de réduction ou de majoration - bonus/malus), le coefficient applicable à l'échéance.

3. Caractéristiques de l'avantage

Le Bonus Booster **Matmut/AMF Assurances** permet, à l'échéance annuelle du contrat déjà souscrit auprès du **Groupe Matmut**, de bénéficier d'un accélérateur de l'évolution du coefficient de réduction dans les conditions suivantes :

| Évolution du coefficient en l'absence de sinistre responsable | | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Coefficient applicable à votre contrat selon la réglementation en vigueur à la souscription ou à l'échéance annuelle | 0,85 (15 % de bonus) | 0,80 (20 % de bonus) | 0,76 (24 % de bonus) | 0,72 (28 % de bonus) | 0,68 (32 % de bonus) |
| Coefficient appliqué à votre contrat en tenant compte du Bonus Booster Matmut/AMF Assurances à l'échéance annuelle | ↓ 0,80 (20 % de bonus) | ↓ 0,76 (24 % de bonus) | ↓ 0,72 (28 % de bonus) | ↓ 0,68 (32 % de bonus) | ↓ 0,64 (36 % de bonus) |

Le Bonus Booster **Matmut/AMF Assurances** est un avantage commercial qui ne remet pas en cause les règles d'évolution du coefficient de réduction/majoration fixées par les articles 4 et 5 de l'Annexe* à l'article A. 121-1 du Code des Assurances.

Le Bonus Booster **Matmut/AMF Assurances** est personnel et incessible.

4. Assiette sur laquelle s'applique l'avantage

L'avantage s'applique sur le montant de la cotisation hors taxes des garanties Responsabilité civile et, lorsqu'elles sont souscrites, de Dommages au véhicule assuré.

5. Date de validité

Document valable jusqu'au 31/12/2019.

6. Informations

Les présentes conditions d'octroi du Bonus Booster **Matmut/AMF Assurances** sont disponibles sur le site matmut.fr et au sein des Agences **Matmut/AMF Assurances**.

* Aux Conditions Générales du contrat Multirisques « Auto 4D » figurent :
- la définition des usages Actif, Actif « éco-mobilité », Privé et Retraité,
- l'Annexe à l'article A.121-1 du Code des Assurances dite clause de réduction ou de majoration (bonus/malus).